

# BARÈME D'HONORAIRES DE L'AGENCE année 2022

Agence GUY HOQUET : PONTCHARRA / CPMA IMMOBILIER

71 PLACE DU TERRAIL

Code postal / ville 38530 PONTCHARRA

[pontcharra@guyhoquet.com](mailto:pontcharra@guyhoquet.com) / TEL : 04 76 08 22 09

## TRANSACTIONS

Les honoraires sont à la charge vendeur, sauf stipulations contraires prévues au mandat.

Prix du bien	Honoraires (TTC)
De 0 à 100 000 €	9 000 €
De 100 001 à 200 000 €	10 000 €
Au-delà de 200 001 €	6 % MAXIMUM

## LOCATIONS

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989, le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour les prestations relatives à la réalisation de la visite du preneur, à la constitution de son dossier, à la rédaction du bail et à l'établissement de l'état des lieux ne peut excéder celui imputé au bailleur et **de-meure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable** de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (*article 5 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n°2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier*). »

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU LOCATAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail	8 € / m <sup>2</sup>
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 € / m <sup>2</sup>

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail	8 € / m <sup>2</sup>
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 € / m <sup>2</sup>

Mentions légales de l'agence Guy Hoquet